

Appel à Communication

DEFINIR, DOMESTIQUER ET COMMUNIQUER SUR LES RISQUES INDUSTRIELS

Journée d'études - 10 juillet 2015 à Lyon.

La journée d'étude « Définir, domestiquer et communiquer sur les risques industriels » a pour but de saisir les collectifs d'acteurs qui émergent sur des territoires et mettent en discours les risques industriels. Il s'agit d'appréhender à la fois la façon dont se construisent ces collectifs et le répertoire d'action qu'ils constituent (droit, ressources financières, argumentaires, etc.) afin de définir, communiquer et le cas échéant, domestiquer pour faire admettre les risques liés à une activité industrielle. Le risque peut ainsi être défini comme « *production liée à des jeux d'acteurs multiples et variés* » (Gilbert, 2003(a) : 66). Il n'existe que mis en discours, que mis en sens ; il est le fruit du travail d'acteurs qui partagent une même préoccupation, même s'ils peuvent avoir des intérêts, des motivations, des stratégies différents (Borraz, 2008).

Autour d'un problème identifié comme « danger territorialisé », des acteurs individuels ou collectifs se mobilisent pour définir les risques et participer à leur gestion. Ces configurations d'acteurs, qui peuvent émerger du cadre réglementaire comme s'être formées de manière informelle, constituent des lieux de la fabrique des risques (Gilbert, 2003(a) :66). Ils sont des lieux de régulations qui produisent à la fois :

- des discours de légitimation et de mise en sens destinés à des publics divers (journalistes, riverains, autres entreprises présentes sur le territoire concerné) ;
- des normes secondaires d'application (Lascoumes, 1994 ; 2011), tout en étant soumis à des règles juridiques plus ou moins contraignantes avec lesquelles ils doivent composer ;
- des collectifs de travail qui finissent par être soudés par une même vision du territoire et de ses risques.

Saisissant ces configurations d'acteurs et s'instituant comme un autre lieu de la fabrique du risque, les discours médiatiques mettent le risque en discours et construisent les cadres communicationnels par lesquels les publics accèdent à la connaissance du risque (Delforce & Noyer, 1999 ; Arquembourg, 2011).

Les propositions de communication devront porter sur ce que produisent ces lieux de la fabrique des risques en proposant une dimension politique, juridique ou communicationnelle. Les contributions devront s'appuyer sur des enquêtes empiriques proposant des matériaux originaux.

Les analyses retenues permettront de répondre à une ou plusieurs des questions suivantes :

- Comment s'opère la collaboration entre des acteurs divers, voire concurrents, engagés dans un même dispositif de concertation et d'arbitrage sur les risques industriels et leur gestion ?
- Comment se créent et s'institutionnalisent des collectifs de travail destinés à gérer des risques sur un territoire ?
- Face à un même danger supposé, les acteurs composant ces collectifs de travail comprennent-ils et définissent-ils le risque de la même manière ?
- Comment les différents participants de ces collectifs de travail communiquent-ils sur ce qu'ils font et sur la façon dont ils définissent les risques sur leur territoire ?
- Comment les médias construisent-ils le risque et comment l'ancrent-ils dans le territoire ?

- Quelles sont les ressources juridiques à la disposition des acteurs pour redéfinir les risques et les réguler ?

L'objectif de la journée d'étude est d'ouvrir la « boîte noire » des processus de négociation et d'arbitrage auxquels les risques industriels sont soumis, afin d'explorer les formes différenciées de négociation qui sont produites, ainsi que leur capacité ou incapacité à légitimer les activités potentiellement dangereuses et génératrices de nuisances.

Un projet de publication dans la revue *Sciences de la société* suivra l'organisation de cette journée d'études.

CALENDRIER

30/03/2015 : Date limite d'envoi des propositions de communication

15/04/2015 : Réponses du comité scientifique et retour vers les auteur-e-s

19/06/2015 : transmission des textes complets

10/07/2015 : Journée d'Etude

CONDITIONS DE L'APPEL A COMMUNICATION

La proposition comprendra un résumé de **3000 à 5000 signes** (espaces, notes et bibliographie compris), cinq mots-clés, nom et prénom, section disciplinaire, laboratoire et université de rattachement, statut, numéro de téléphone et e-mail.

La proposition est à envoyer, avant le 30 mars 2015, dans un fichier pdf intitulé : « *votre nom*_JE-Risques.pdf » à l'adresse suivante : JE.risques@gmail.com

Après acceptation par le comité scientifique, les propositions retenues feront l'objet d'une communication orale lors de la journée d'étude le 10 juillet 2015.

Les auteurs retenus devront soumettre, avant le 19/06/2015, un texte complet conforme aux consignes suivantes :

- environ 40 000 à 45 000 caractères (espaces, notes et références bibliographiques compris).
- 2 résumés, en français et anglais ;
- aucun gras, souligné, alinéa, ni tabulation ;
- au maximum 3 niveaux de titres, non numérotés ;
- notes en bas de page ;
- schémas, graphiques, tableaux (complexes), illustrations, etc., fournis séparément sous forme de fichiers image ;
- enfin, qualité, adresse postale du laboratoire et adresse électronique de l'auteur.

COMITE SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION

Philippe BILLET (Professeur agrégé, Droit public – Université Lyon 3, EDPL)

Franck BOUSQUET (MCF HDR, Sciences de l'Information et de la Communication – Université Toulouse 3 Paul Sabatier, LERASS)

Cécile FERRIEUX (Doctorante, Science Politique – Université Lyon 2, Triangle)

Isabelle GARCIN-MARROU (PU, Sciences de l'Information et de la Communication – IEP de Lyon, Elico)

Eva-Marie GOEPFERT (MCF, Sciences de l'Information et de la Communication – Université Lyon 2, Elico)

Gwenola LE NAOUR (MCF, Science Politique – IEP de Lyon, Triangle)

Robin LE NOAN (Doctorant, Science Politique – Université Lyon 2, Triangle)

Emmanuel MARTINAIS (Chargé de recherches, Géographie, aménagement et urbanisme – ENTPE, EVS-RIVES.)

Christelle MOREL-JOURNEL (MCF, Géographie, aménagement – Université Jean Monnet Saint-Etienne, EVS-ISTHME)

Anne-France TAICLET (MCF, Science Politique – Université Lyon 2, Triangle)

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ARQUEMBOURG Jocelyne, *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics*, Paris, Editions des Archives contemporaines, 2011.
- BORRAZ Olivier, *Les politiques du risque*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2008.
- COANUS Thierry, COMBY Jacques, DUCHENE François et MARTINAIS Emmanuel, *Risques et territoires*, Lavoisier., Paris, coll. « Sciences du risque et du danger », 2010.
- DELFORCE Bernard, NOYER Jacques, « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale », *Questions de communication*, n°22, p. 13-40, 1999.
- DUCHENE François, *Industrialisation et territoire. Rhône-Poulenc et la construction sociale de l'agglomération roussillonnaise*, Paris, L'Harmattan (Collection Villes et entreprises), 2002.
- GILBERT Claude, « La fabrique des risques », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2003(a), vol. 114, n° 1, p. 55-72.
- GILBERT Claude *et al.*, *Risques collectifs et situations de crise : Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, 2003(b).LASCOUMES Pierre, *L'Eco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994.
- LASCOUMES Pierre, « Les normes juridiques et les normes techniques de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 1 avril 2011, N° 62, n° 2, p. 30-34.
- MASSARDIER Gilles et LE NAOUR Gwenola, *L'action publique sélective*, Paris, LGDJ, coll. « Droit et Société », 2013.
- MERMET Laurent, BERLAN-DARQUE Martine (dir.), *Environnement : décider autrement : Nouvelles pratiques et nouveaux enjeux de la concertation*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- SURAUD Marie-Gabrielle, DE TERSSAC Gilbert (dir.), *Information, Communication sur les Risques Industriels*, Ed. Octarès MSH-T, Collection « Le travail en débats », Toulouse, 2008.